

# LE FEUILLETON,

OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

24 OCTOBRE.]

{ N. AUBIN éditeur. Imprimeur, A. JACQUES. }  
Résidence et bureau rue St. Valier N° 177. }

[ PRIX : -2 SOUS.

## CORRESPONDANCE.

MR. L'ÉDITEUR.

Jaloux que je suis d'avoir ma petite part de votre reconnaissance, je vais tâcher de la mériter en mettant le jovial *Fantasque* au courant des nouvelles tristeviennes les plus récentes. Je vous souhaiterais, par pure libéralité s'entend, d'être, pour une semaine seulement, à la place de votre serviteur et à portée comme lui d'idolâtrer toutes les farces qui se jouent *gratis* dans notre petite mais intéressante ville des Trois-Rivières, je crois alors que le *Fantasque* que produirait cette semaine là serait encore plus nuancé d'originalités si non plus spirituel que d'ordinaire. Les bruits que le *Verrès* du Haut-Canada a semés sur sa route semblent être avec un couple de ses affidés le seul cortège qui l'a accompagné jusqu'ici. Cette observation va vous faire croire à du décousu dans ma lettre, mais prenez patience et vous verrez qu'il était nécessaire que j'en parlasse pour arriver là où je voulais en venir. Il ne doit pas être indifférent non plus que je vous dise qu'on était convenu entre les marchands d'ici de ne plus reconnaître l'aune comme la mesure usitée dans la vente des marchandises et qu'elle fut en conséquence abolie malgré le mécontentement de nos habitants qui s'étaient trop familiarisés avec elle pour la voir tranquillement remplacée par la verge. Il arriva donc que, ces jours passés (soit entendu que ceci est scrupuleusement dit sur ma conscience) il arriva, dis-je, une difficulté qui aurait pu devenir sérieuse entre les parties sans l'opportune intervention d'un *true british blood*, ci-devant un *Queen's pet*, comme les nommait le *Fantasque* au tems rude du siècle de fer, ent lieu entre un marchand canadien des plus achalandés de cet endroit et une de ses meilleures pratiques des environs et voici, au meilleur de ma mémoire, le dialogue qui s'en suivit: je donne à tous les incrédules ma foi en garant de la vérité de ce que je dis.

Le marchand.—Nous ne mesurons plus qu'à la verge par le tems qui court et il serait impossible pour vous contenter de faire autrement, croyez-moi.

La pratique.—J'insiste à ce que l'on me vende à l'aune, je n'ai jamais acheté autrement et avec un peu de bonne volonté vous pourriez me servir à mon goût—et notre amant de l'aune, élevant le coupon de drap qu'il tenait à la main, le mesura sur la figure du *tory* qui était venu mettre le holà, et les deux parties se séparèrent satisfaites, le marchand content de retrouver une mesure qui convenait si bien à ses pratiques, et l'acheteur ravi d'avoir rencontré la mesure qu'il désirait. La figure du *tory* était tellement allongée par les dernières nouvelles dont je vous parlais plus haut que l'acheteur dont il s'agit gagna de quelques pouces sur l'étoffe qu'on venait de lui vendre.

— Vous n'apprendrez pas, sans au moins partager notre deuil, que les dragons nous quittent prochainement; leur ami Flamand en est au désespoir; plus de ces jolies scènes que ces vaillants mercenaires nous donnaient avec l'invalidé Flamand qui fut une fois décoré de la dépouille écarlate.

— Par suite des nouvelles de l'envahissement prochain de la province par les patriotes aidés des sympathistes américains, j'ai à vous apprendre que le gouvernement a recruté dans une seule rue de cette ville de quoi garder les frontières. Les noms des officiers du bataillon formé sont comme suit: H. H. colonel; P. V. major; V. G. capitaine; A. P. adjudant; P. B. D. enseigne et P. D. lieutenant.

Le gouvernement peut compter sur le zèle, la bravoure et la capacité reconnue de ces illustres gradués qui, à peu d'exceptions près, ont déjà eu occasion de faire leurs preuves sous le drapeau britannique alors que le vénéré De Salaberry le déploya dans les plaines de Chateauguay. Le frère Jonathan ne se souciera probablement pas de tâter le pouls à ces valeureux constitutionnels. Il no faut pas oublier de noter que le major V. fut décoré d'une marque

d'honneur, dont il porte encore le brevet, pour la valeur qu'il déploya à St. Jean en désfonçant une porte vitrée pour se cacher dans une alcove au moment que sonna une fausse alarme et qu'il en coûta un demiard de vinaigre et une pinte des eaux vivifiantes du St. Laurent à la maîtresse du logis pour le remettre dans son assiette et stimuler ses esprits. Le lieutenant D. et l'enseigne D. n'ont jamais encore eu à essayer que quelques coups de poings et quelques arguments *à posteriori*, mais les ont reçus assez bravement pour donner une garantie au gouvernement de leur à plomb dans le *chargé*. Les deux abbés P. et G. seraient plutôt des aumôniers que des capacités propres à la tactique militaire, mais comme il y a haute trahison, depuis dix mois, de critiquer les actes tout-à-fait innocens de notre cher gouvernement, je m'abstiendrai de disséquer le mérite de ces deux nominations. Le colonel H. est un mari débonnaire accoutumé au lit de camp et le Commandant des Forces a reconnu là le mérite d'anciens services rendus et s'est rendu agréable à la masse de la population en continuant cet ordre militaire à l'ex-*clair-en-loi* de l'ex-chambre d'assemblée dont l'Honorable Président avait le malheur d'en courir la disgrâce. Ceux qui redoutaient l'hiver qui s'approche pourront dormir tranquilles en apprenant que le nouveau bataillon incorporé est sur le point d'aller prendre ses quartiers d'hiver. Si je ne connaissais pas le public pour le plus grand indiscret qui soit au monde, je lui confierais que la loyauté de P. D. & cie m'inspire des craintes qu'il serait possible de justifier au besoin, mais je ne veux pas abuser de votre bonté, Mr. du *Fantasque*, et je vous prie d'agréer les baisemains de votre, &c.

GIL BLAS.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

Permettez moi de me servir de votre intéressante feuille pour m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers JOS. LAURIN, écr. Grâce à la persévérance de ce jeune monsieur, moi pour un, j'espère enfin participer dans la bienveillance de notre très-gracieuse souveraine.

23 Oct.

UN MILICIEN.

## LE FEUILLETON,

OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

QUEBEC, MERCREDI 24 OCTOBRE, 1838.

L'Honorable Sewell juge-en-chef de la Province s'est retiré avec une pension de mille louis.

James Stuart, écr., est le remplaçant que nous a donné Lord Durham.

Cette nomination porte le cachet de presque tous les actes de Son Excellence et se trouve particulièrement en opposition avec tout ce que chacun avait droit d'attendre. Sous le rapport judiciaire il est certainement peu de personnes qui eussent pu, mieux que James Stuart conserver le *decalog* qui appartient à la haute station qu'il va occuper, aussi bien sous le rapport des connaissances que sous celui de la représentation; mais aussi, plus cette place est importante et plus il fallait de prudence dans le choix; plus les honneurs qui se rattachent à l'emploi sont élevés et plus il fallait de circonspection dans la désignation de celui sur qui l'on doit les conférer. Les premières bases de la justice sont l'impartialité, le désintéressement et le sang-froid; trois qualités dont chacun reconnaît que le présent récipiendaire est totalement dépourvu.

Nous ne prétendons point dire avec la majorité, que tout homme appelé sur le banc doit être dénué d'aucun caractère politique; car il serait difficile, sinon impossible, de trouver quelqu'un d'une intelligence tant soit peu relevée qui n'ait plus ou moins exprimé d'opinion; mais nous soutiendrons que James Stuart s'est trouvé en coupé dans de trop grands orages politiques pour se départir entièrement de son caractère fier et vindicatif, et pour reprendre tout-à-coup cette indépendance et cet oubli de soi-même sans lesquels il n'est pas de confiance publique, autre condition nécessaire au moindre succès satisfaisant. Il était certainement dans le barreau d'autres hommes sur qui le blâme de chacun eût échoué et qui aimés, respectés de leurs confrères, eussent pu recommander l'administration à l'estime si elle eût mis de côté pour cette fois au moins des préjugés d'origine.